

La "Cinquième Suisse" défend la mobilité internationale

Autor(en): **Peter, Theodora**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **47 (2020)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1032986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La «Cinquième Suisse» défend la mobilité internationale

Près de 80 % des Suisses de l'étranger ont dit non à l'initiative de limitation. La résiliation de la libre circulation des personnes exigée par l'UDC aurait touché de plein fouet les 460 000 Suisses vivant au sein de l'Union européenne.

Le taux de rejet de la «Cinquième Suisse» (78 %) a dépassé de près 16 % en moyenne le résultat du pays entier (61,7 %). C'est ce que montre l'analyse de douze cantons qui décomptent séparément les voix des Suisses de l'étranger (voir graphique). Les chiffres des autres cantons ne sont pas connus, mais ces douze cantons-là forment un tableau tout à fait représentatif, car ils comptabilisent, dans l'ensemble, plus de 70 % des Suisses de l'étranger inscrits dans un registre de vote, soit 133 000 sur 181 000 au total.

Dans les cantons ruraux, le taux de rejet des Suisses de l'étranger vis-à-vis de l'initiative de limitation a même dépassé de plus de 30 % la moyenne suisse. Cela a été le cas,

par exemple, à Uri et en Appenzell Rhodes-Intérieures. Ce dernier est l'un des quatre cantons, avec Schwyz, Glaris et le Tessin, à avoir soutenu l'initiative.

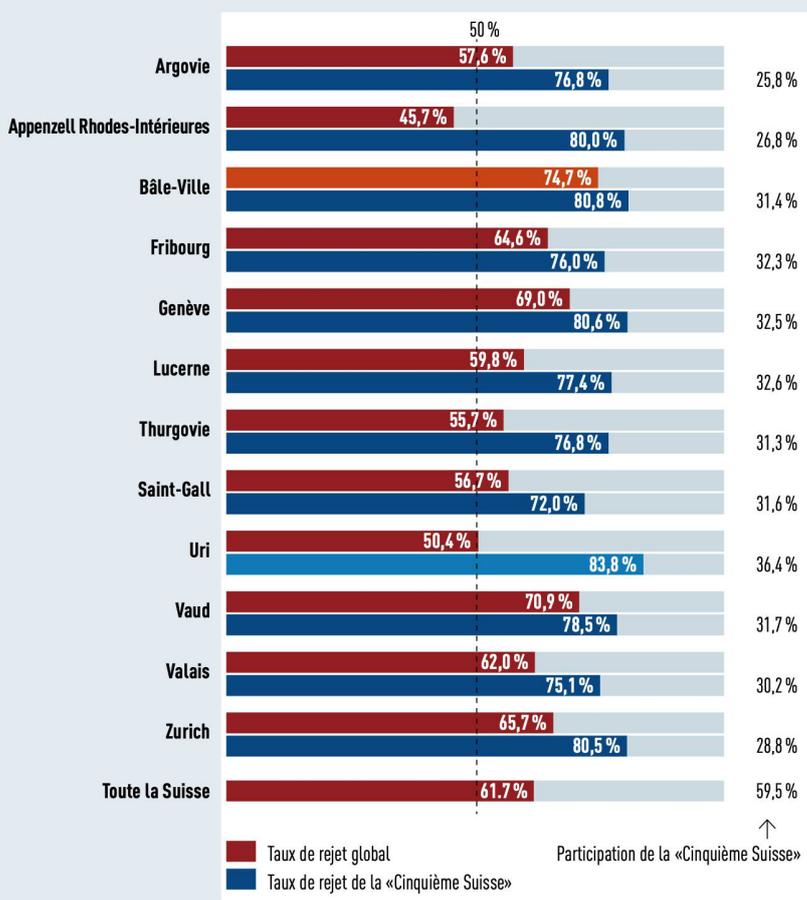
Cette prise de position on ne peut plus claire de la «Cinquième Suisse» ne surprend pas Remo Gysin, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE): «Elle souligne l'importance de la liberté d'établissement et de la mobilité internationale.» Car c'est grâce à la libre circulation des personnes, et uniquement grâce à elle, que les Suisses peuvent travailler dans n'importe quel pays de l'UE et s'y établir. Remo Gysin relève que cette mobilité transfrontalière devrait d'ailleurs intéresser tous les Suisses, «qu'ils vivent en ce moment en Suisse ou à l'étranger». Outre la sécurité sociale et économique, l'égalité de traitement avec les citoyens de l'UE est d'une importance capitale, sur le plan professionnel comme sur celui des impôts et des prestations sociales. Le droit de rester dans un pays européen après la fin d'une activité professionnelle en fait également partie.

Un grand nombre de Suisses de l'étranger empêchés de voter

Alors qu'en Suisse, le taux de participation à la votation a atteint pas moins de 60 % le 27 septembre, le taux de participation des Suisses de l'étranger ne s'est élevé qu'à environ 30 %. Après le dimanche du scrutin, l'OSE a reçu un grand nombre de plaintes de citoyens suisses frustrés d'avoir reçu trop tard leurs documents de vote. Outre-mer surtout, de nombreux Suisses de l'étranger inscrits ont ainsi été privés de l'exercice de leurs droits politiques. L'OSE est par conséquent intervenue auprès des 26 cantons pour les exhorter à exploiter l'entier des délais légaux tolérés et à envoyer aux Suisses de l'étranger leurs documents de vote cinq semaines avant les votations. D'après les données de l'OSE, seuls deux cantons l'ont fait pour la votation du 27 septembre.

Sur les 770 900 citoyens suisses domiciliés à l'étranger, près de 460 000 vivent dans un pays de l'UE. Un quart des Suisses de l'étranger (199 800) vivent en France, le deuxième pays sur la liste est l'Allemagne (92 200), suivie des États-Unis (81 100).

THEODORA PETER



Seuls les cantons indiqués ci-dessus comptabilisent séparément les votes des Suisses de l'étranger. Les chiffres mis en évidence constituent des valeurs records.